

Le socle commun en Algérie, a-t-il aidé la prise de notes à trouver sa place parmi les autres pratiques de l'écrit à l'université?

1- Wafa BOUCHAÏR

Département des langues étrangères
Université de Souk-Ahras

2 - Pr. Nawal BOUDECHICHE

Département de des langues étrangères
Université Chadli Bendjedid. EL-Tarf

ABSTRACT

Note taking is a writing activity of teaching methodology and interdisciplinary of university culture from oral and/ or written issues. It is obviously an important means to learning. It has become a teaching/ learning subject body with the generalization of the common standard in Algeria. We intend, through this work, to check whether the way note taking is handled is sufficient and efficient.

KEY WORDS : note-taking , teaching/ learning, common standard.

المخلص :

إن تدوين رؤوس الأقلام تعد من أهم الممارسات الكتابية كونها إحدى وسائل التعلم في الجامعة. وبفضل تعميم برنامج التعليم القاعدي المشترك في الجامعة الجزائرية، أصبحت تدوين رؤوس الأقلام مادة تعلم و تعليم. نسعى من خلال هذا العمل إلى التأكد من كفاءة و فعالية الطريقة التي تدرس بها تقنية تدوين رؤوس الأقلام حاليا.

الكلمات المفتاحية : تدوين رؤوس أقلام - تعلم- تعليم- القاعدة المشتركة

Introduction

L'étudiant universitaire dans les diverses spécialités : littéraires, scientifiques et techniques est confronté à des contraintes majeures liées à la manière dont il reçoit le savoir (**le cours magistral**), ainsi que la démarche lui permettant une meilleure sauvegarde des informations jugées importantes, c'est-à-dire **la prise de notes**.

Etant définie par LE ROBERT (2001 : 1684) en tant que « *brèves indications recueillies par écrit (en écoutant, en étudiant, en observant)* » et par la spécialiste du domaine en tant que « *opération par laquelle un individu parviendrait à abrégé des informations et à les transcrire sous une forme résumée* » (Piolat, 2001 : 06), la prise de note est un paramètre fondamental de la didactique de l'écrit en rapport avec des situations orales et/ou écrites. Sa présence au niveau de ces deux situations langagières ainsi que sa visée de transcription rapide d'informations lui confère un rôle important, *a fortiori* en raison du fait que l'étudiant est souvent inhibé ou trahi par les capacités limitées de ses ressources mémorielles, notamment en situations d'évaluation. Nous pensons que la maîtrise de la pratique de la prise de notes, aux niveaux formel et conceptuel, peut contribuer à résoudre le problème et offrir à l'étudiant « une mémoire externe » (Piolat, 2003 : 01) lui évitant l'échec. Une prise en charge didactique de la prise de notes est donc indispensable au regard de sa complexité plurifactorielle, sa forte présence dans la majorité des matières d'enseignement, voire de son incidence sur la réussite du parcours de formation.

En dépit de son importance en tant que moyen d'apprentissage, la prise de notes (désormais PDN) n'a pas constitué un objet

d'enseignement/apprentissage obligatoire en licence classique de français. En effet, malgré l'existence du module « techniques d'expressions écrite et orale, TEEO », la PDN n'a pas constitué un paramètre approuvé au niveau du contenu de formation¹. Ainsi, en l'absence de programme ministériel, c'est à l'initiative de l'enseignant de l'inclure dans son programme. C'est cet état qui explique la disparité de prise en charge de la prise de notes au niveau des enseignements de la licence classique. Ainsi, elle était présente au niveau de certaines universités et absentes pour d'autres. En revanche, avec la généralisation du « socle commun » (année universitaire 2013/2014), dont l'objectif est d'unifier les programmes enseignés dans toutes les spécialités linguistiques et littéraires des universités algériennes, la PDN a pu avoir un caractère obligatoire, voire national. Elle est devenue l'une des techniques à enseigner, durant un semestre, aux étudiants de première année, de toute licence en lettres et langues étrangères dans le cadre de la matière « Techniques du travail universitaire » (TTU) ; en association à d'autres techniques.

Nous estimons à travers ce travail, vérifier si l'intégration de la PDN avec les autres techniques de recherche universitaire, de recherche documentaire et la fiche de lecture a donné les fruits escomptés par la tutelle. Est-ce que cet enseignement semestriel est suffisant et efficace au sens d'opérateur ?

Nous nous sommes déjà intéressées à la manière dont les étudiants algériens prennent des notes lors des cours magistraux dans le cadre de la recherche en magister (Bouchaïr, 2009). Mais cette recherche a été conduite en l'absence totale d'un préalable

apprentissage de la prise de notes par les étudiants participants. Ces derniers n'avaient pas reçu un enseignement spécifique de la PDN, durant le cursus de la licence classique (se référer à l'étude conduite en magister). Nos résultats nous ont permis de noter que nos étudiants participants employaient très peu de procédés de condensation et de rares abréviations et de symboles. Avec le timide changement de la situation par l'introduction du socle commun, nous avons pensé à refaire la recherche dans un contexte différent, puisque désormais les étudiants ont obligatoirement un enseignement de la PDN. Le contenu de formation élaboré par les membres du Comité pédagogique national de domaine LLE en témoigne.

Accorder une valeur à la PDN par son introduction dans les programmes à enseigner est une reconnaissance didactique certaine qui nous ouvre d'importantes voies d'études, à l'instar de la comparaison entre le contenu sémantique du document écouté, lu ou observé et celui des notes prises; ou encore l'analyse des effets des connaissances linguistiques et encyclopédiques sur la PDN. Dans le cadre du présent article, nous nous sommes focalisées sur d'une part, le degré de maîtrise des procédés de condensation nécessaires en situation de PDN ; et d'autre part, sur l'efficacité de la PDN en tant que stratégie d'apprentissage, c'est-à-dire son opérationnalisation en situation de travail.

Avant d'orienter cette étude vers l'analyse des données collectées, il nous semble important de rappeler d'abord les stratégies de la PDN qu'un étudiant universitaire doit maîtriser ainsi que la

technique telle qu'elle est enseignée au niveau de notre université.

Il est certain que les notes sont prises durant un cours, cependant leur bonne réalisation se fait en trois moments fondamentaux : se préparer « *avant le cours*, noter *durant le cours* et exploiter ses notes *après le cours* » (Aubrée, 2007 : 20). Dans le cadre de cet article, nous analysons deux moments constitutifs de cet acte : pendant et après la PDN.

1- La prise de notes : une technique

Pendant la PDN, le noteur est contraint d'utiliser diverses techniques ou procédés de condensation permettant de réduire la taille des notes et gagner du temps. Ces procédés d'ordre technique comportent essentiellement :

1.1. L'abréviation

C'est l'un des principes fondamentaux de la prise de notes, comme le confirme Piolat (2001 : 6) « *La PDN serait, alors, l'opération par laquelle un individu parviendrait à abrégé des informations et à les transcrire sous une forme résumée* ». Il s'agit de retranchement :

-de lettres dans un mot,

-de mots dans une phrase pour écrire plus rapidement ou prendre moins de place (Robert, 2001 : 8).

Utilisées à bon escient, les abréviations facilitent considérablement la prise de notes. A cet effet, leur constitution ne se fait pas en fonction de l'inspiration du moment, mais en respectant un code établi durablement. C'est ainsi qu'en didactique de la PDN, le processus l'emporte sur l'application éphémère d'une technique comportant un ensemble de procédures d'abréviations à utilisation limitée. Certaines abréviations sont stables, comme : *Km*

*Kilomètre/ Dr Docteur/ Av Avenue/ N.B.
Nota bene/ Fig Figure/ c'est-à-dire c-à-d/
beaucoup bcp.*

La majorité des procédés d'abréviations est basée sur :

1) *La concentration sur les consonnes* qui consiste à supprimer les voyelles graphiques et à préserver la première et la dernière consonne ; ex : *dans/ds, vous/vs.*

2) *La troncature de la terminaison* en signalant les suffixes par leur dernière lettre ; ex : *tion/n.*

3) *La concentration sur l'amorce du terme*, ex : *idéologie/ idéo, système/syst...*

4) *La méthode Meras* (Méthode d'écriture Rapide Abrégée Simplifiée) élaborée par Ysabelle Cordeil-Le Millin en 2007 et dont le principe est de représenter chaque syllabe par une lettre et privilégier les sons entendus tout en supprimant les accents, la ponctuation, les voyelles à l'intérieur des mots, toutes les lettres muettes et les consonnes doublées.

1.2 Les symboles

Dans le même but d'économiser le temps et l'espace, le noteur doit penser à symboliser des mots, des concepts, des idées et même des relations logiques. L'opération se réalise à l'aide de symboles, pictogrammes, topogrammes et idéogrammes qui représentent la signification de ce qui est transcrit, sans avoir besoin de traduire la prononciation, ex : & pour l'addition, ≠ pour *différent*, → pour *la conséquence*, ← pour *la cause* ou *l'origine*, ≈ pour *stagnation*, ♥ pour *amour*

2

...

1.3 Schéma et tableau

Penser à schématiser le contenu de son cours ou organiser les principales idées dans un tableau permet l'aération des pages, la simplification des notes, l'économie du

temps et de l'espace, pour une meilleure exploitation des notes prises après le cours et pour se préparer aux évaluations.

1.4 La carte heuristique

Cette carte donnant une représentation globale du contenu à sauvegarder avec un réseau associant images, mots, abréviations et symboles peut être un pertinent moyen assurant une prise de notes entièrement sélective, parce qu'elle nécessite uniquement l'utilisation de mots clés ou d'images (Cordeil-Le Millin, 2007 : 109).

2. La prise de notes : au – delà de la technique

En suivant Hoffbeck et Walter (1987, page 6) « la prise de notes est toujours une attitude active » puisque non seulement durant la technique, le noteur hiérarchise les informations et les structure, mais en plus, la relecture des notes devrait ressusciter le souvenir du cours, remettre dans le bain l'apprenant pour « pallier les défaillances ou les approximations » de certaines notes (op.cit. page 10) et élaborer ainsi un contenu plus riche du cours noté, nécessitant souvent des informations complémentaires.

Selon ces auteurs, le moment de l'après PDN est une dimension chronologique constitutive de la didactique de la prise de notes puisqu'il sert à la structuration des données sémantiques.

L'après PDN, ainsi, devrait contribuer à mieux structurer les données recueillies puisque cet aspect chronologique permet d'hiérarchiser les informations et une mise au point des notes prises. L'après PDN est une étape de la didactique de la prise de notes. En effet, d'après Hoffbeck et Walter (1987, pages 53-54) quatre objectifs fondent cette étape :

Il s'agit en premier lieu, de clarifier les informations par le maintien des données

jugées importantes, l'élagage des informations considérées à ce moment comme étant superfétatoires, et enfin la réécriture lisible de certaines notes prises à la hâte.

En second lieu, les auteurs considèrent que la mise au point favorise l'ordonnement des blocs d'informations par leur regroupement sous l'égide de divers intitulés, permettant ainsi un classement des contenus sémantiques des notes prises, soit par rapport à une progression chronologique, ou thématique, ou toute autre jugée pertinente.

Un troisième objectif valide l'intérêt de la mise au point. Il s'agit de la rectification du sens des notes ambiguës ou confuses ou encore insuffisamment conceptualisées par rapport aux autres. En plus, de cet aspect sémantique, cet objectif permet de rectifier la dimension orthographique des notes prises.

Enfin, le quatrième et dernier objectif énoncé par Offbeck et Walter est que la mise au point permet de compléter la prise de notes nécessairement sélective. Cette activité est multidimensionnelle. Il s'agit de compléter les lacunes des notes prises par la comparaison avec les notes d'autrui, la réminiscence du cours ou encore la lecture d'ouvrages ressources. Il s'agit également de compléter le contenu sémantique des notes par une conceptualisation graphique/schématique fondée sur l'opération mentale qu'élabore toute personne à partir des mots clés et des liens de logique ou rapports de raisonnement pouvant les associer : cause, conséquence, but, opposition, comparaison, ...etc.

En définitive, l'après PDN est donc un moment constitutif de la didactique de la

prise de notes et une situation problématique posant des difficultés aux apprenants puisqu'elle confronte « le discours source-à partir duquel se fait l'activité (processus) - et les notes (produits) des étudiants » (Boch, Tutin et Grossmann, 2003, p. 30).

De ce fait, au regard des exigences de ces deux moments de la PDN, cette dernière est désormais *un objet d'enseignement*. Le *socle commun* s'est présenté avec d'importants changements : introduire des matières, répartir d'autres en cours et TD et enrichir des programmes, notamment par l'enseignement de la PDN. Elle est enseignée dans le cadre de la matière de l'unité méthodologique « techniques du travail universitaire », pour les étudiants de première année licence de français avec d'autres techniques rédactionnelles nommées pour le premier semestre uniquement, à savoir la recherche universitaire, la recherche documentaire et la fiche de lecture.

Qu'en est-il de l'écho de cet enseignement ? Permet-il l'instauration d'une efficace démarche d'apprentissage ? L'enseignement proposé rend-il l'étudiant capable d'utiliser aisément les procédés de condensation lors des cours magistraux ? Pour répondre à ces questions, nous avons mené une enquête que nous explicitons dans les lignes qui suivent.

3. Méthode

3.1. Participants

Les participants sont au nombre de trente-neuf (39) étudiants de deuxième année licence de français, inscrits à l'université Mohammed Chérif Messaâdia de Souk Ahras. Ils se composent de neuf (09) garçons et de trente (30) filles, dont l'âge varie de dix-neuf (19) à trente (30) ans.

Le choix du public s'est fondé sur les raisons suivantes :

- Deux ans d'apprentissage et de pratique de français à l'université ;
- Ils ont déjà étudié la prise de notes en première année de licence ;
- Ils n'ont plus la prise de notes en tant que contenu d'enseignement dans les programmes de formation de la deuxième année ;
- Ils sont astreints à prendre des notes dans le cadre de quelques matières.

Les participants ont été invités à prendre des notes lors d'un cours de « Compréhension et expression écrite (CEE) », avec leur enseignant habituel; le dimanche 13 février 2016, à 09h30. La prise de notes était une activité routinière durant les séances théoriques de cette matière. Autrement dit, l'enquête s'est déroulée dans les conditions didactiques écologiques, ordinaires.

1.2. Le cours à prendre en notes

C'était un cours d'environ quarante-cinq (45) minutes, dont l'intitulé est « la synthèse de documents ». Il fait partie du programme de cette matière. Il a été structuré ainsi :

1. Définition de la synthèse de document
 2. Comparaison de la synthèse de documents avec les techniques étudiées précédemment : le résumé et le compte-rendu
 3. Méthodologie de la synthèse de documents
- ✓ Lecture et analyses séparées des documents
 - ✓ Extraction des éléments primordiaux de chaque document
 - ✓ Comparaison des documents : points communs et points de divergence
 - ✓ Rédaction de la synthèse (introduction,

développement et conclusion)

4. L'analyse

Notre analyse s'est réalisée sur deux plans complémentaires.

Par le premier, nous avons évalué l'utilisation des procédés de condensation, enseignés l'année précédente dans le cadre de la matière TTU. La description des notes prises a été faite selon les critères ou descripteurs suivants :

- Présence ou absence des abréviations, ainsi que des proportions de mots abrégés par rapport au nombre de mots notés ;
- Présence ou absence de symboles ;
- Présence ou absence de schémas et tableaux ;
- Présence ou absence de cartes heuristiques.

Cette analyse a pour fonction non seulement, de favoriser une étude des procédés de condensation figurant dans les PDN recueillies ; mais également, de vérifier l'éventuelle efficacité de la prise en charge didactique de la technique de prise de notes telle qu'elle est enseignée actuellement à l'université et son effet sur le volet procédural c'est-à-dire l'exercice de la technique.

Par le second, en référence aux travaux d'Aubrée 2007, nous nous sommes intéressées à l'exploitation didactique qui devrait découler des notes prises durant le cours. En effet, il convient de préciser que ces notes ne sont que des prémices pour une élaboration approfondie du cours.

Nous précisons que lors de l'enseignement de la PDN l'an passé, l'enseignante s'est seulement intéressée aux abréviations et aux symboles. Ce constat émane de la lecture des cahiers de cours de nombreux étudiants, ainsi que des réponses obtenues à un ensemble de questions relatives au contenu et à la démarche suivie

en présentant le cours de la PDN. Ces questions ont été posées à ladite enseignante qui a été chargée de l'enseignement de la matière « Techniques du Travail Universitaire » l'année précédente. Nous avons donc mobilisé un entretien semi-directif, de face à face, à usage exploratoire auprès d'une personne-ressource avec prise de notes des réponses.

Cet entretien est le suivant :

Q1 : Quel était le programme à enseigner dans la matière TTU?

R1 : Nous avons la recherche universitaire, la recherche documentaire, la prise de notes, la fiche de lecture et l'exposé oral.

Q2 : Comment vous avez géré ces cours durant les deux semestres ?

R2 : Le premier semestre était plus riche que le second. Il contenait la recherche universitaire et documentaire, ensuite la prise de notes et enfin la fiche de lecture. Quant au deuxième semestre, il était consacré à la pratique. Il y avait l'exposé oral, avec des présentations orales et individuelles d'exposés.

Q3 : Avez-vous effectué des changements dans le programme proposé par l'université ?

R3 : Non, je n'ai rien changé.

Q4 : le programme proposé était-il détaillé (les composantes de chaque cours, déroulements des leçons...)?

R4 : Malheureusement, non. On avait les intitulés des cours uniquement.

Q5 : De quoi se composait votre cours de prise de notes ?

R5 : Il y avait d'abord la définition de la prise de notes, ses objectifs, les situations dans lesquelles on peut prendre des notes et les techniques de prise de notes.

Q6 : Quelles sont les techniques que vous avez enseignées ?

R6 : Les abréviations et les symboles.

Q7 : Sont-ils les seuls techniques de PDN ?

R7 : Non, il y a bien d'autres, mais j'ai choisi les plus importantes parce que je n'avais pas du temps pour tout aborder.

Q8 : avez-vous fait des applications sur ces contenus ?

R8 : Oui, bien sûr.

Q9 : Sur quoi ?

R9 : Sur les abréviations.

Q10 : l'enseignement de la prise de notes a duré combien de temps ?

R10 : je ne me rappelle pas.

Comme cité ^{supra}, ces réponses se reflètent au niveau des cours présents sur les cahiers des étudiants. Après la définition et les objectifs de la PDN, les situations qui exigent une prise de notes, les différents supports à partir desquels nous pouvons prendre des notes ; une importante partie du cours a été réservée aux abréviations comme étant une des plus importantes stratégies de prise de notes. Les symboles ont été également abordés mais de façon plus succincte en comparaison aux cours abordant les abréviations. Ainsi, ces pratiques déclarées correspondent aux pratiques effectives. À côté de la manière d'abrégé, l'enseignante a doté les apprenants d'une liste d'environ 53 abréviations de mots et expressions pour servir d'exemple (voir annexe); cet exemple ne s'est pas étendu aux symboles. Au sujet de la pratique, nous trouvons quelques applications sur les abréviations à partir d'un seul support écrit et de trois supports oraux (une vidéo et deux textes oralisés par l'enseignante). Aucun cours magistral n'a

été diffusé. Quant aux symboles, ils n'ont pas fait l'objet de travaux dirigés.

Cette présentation de l'état de la situation nous a conduite à nous intéresser au niveau lexical, à l'emploi des procédés de condensation, et au niveau phrastique ou discursif, au recours aux opérations de schématisation, singulièrement par l'emploi de pictogramme pour vérifier la présence ou l'absence de tableaux, schémas et cartes heuristiques dans les notes des étudiants, et vérifier également l'éventuel emploi d'autres procédés non enseignés en première année mais permettant de débloquent une situation problème puisque « les étudiants développent des savoir-faire personnels, acquis de façon « autodidacte » au fur et à mesure de leurs parcours, et en fonction de leurs propres référents » (Barbier, Faraco, Piolat et Branca, 2004: 144).

5. Résultats

Nous avons analysé chaque copie de l'ensemble des participants en fonction des paramètres suivants :

5.1. Utilisation des abréviations

L'analyse descriptive fondée sur la comparaison de la proportion de mots notés et celle de mots abrégés nous permet d'avancer que concernant le procédé abrégatif, les étudiants abrègent près de 80 mots sur un total d'environ 5991 mots notés, soit 1.33 %. Les abréviations sont totalement absentes dans les écrits de 22 étudiants sur 39, soit 56.41%. Quant aux 17 restants, ils contiennent de rares abréviations. La liste de mots abrégés est très pauvre et limitée. Il s'agit généralement des mêmes abréviations répétées, comme :

- document doc*, répété 07 fois sur un total de mots abrégés de 09 mots;
- synthèse de documents s.d*, répété 05 fois,
- texte txt*, répété 04 fois,

-*résumé R*, répété 02 fois,

-*développement developp*, répété 02 fois sur un total de mots abrégés de 20 mots

-*synthèse de documents S de D*, répété 02 fois,

-*toujours tjrs*, répété 02 fois sur un total de mots abrégés de 04 mots.

Certaines abréviations, particulièrement la réduction par apocope ou troncature se répètent dans plusieurs copies, exemple : *doc* (abréviation de *document*), qui figure dans 07 notes. L'abréviation par conservation de la charpente consonantique également, tel que le mot « *toujours* » qui a été abrégé ainsi *tjrs* par 05 étudiants.

Sur le plan lexical, les noteurs ont employé massivement la contraction d'unités syllabiques en optant pour des abréviations générales et connues (*tjrs*, *txt*, *R*). Leur emploi n'est donc pas nécessairement le résultat d'un enseignement/apprentissage en milieu académique, à l'exception du "R" (abréviation de résumé) qui est une réduction à l'initiale figurant dans la liste donnée par l'enseignante.

5.2 Utilisation des symboles

L'utilisation rare et restreinte des symboles est limitée entre un (01) symbole à quatre (04), figurant une seule fois ou répétés, dans les écrits de seize (16) étudiants sur trente-neuf (39), soit environ 41,02% des noteurs.

Durant les 85 fois où les seize noteurs ont pensé aux symboles, ils ont fait appel à 6 formes différentes de flèches (↓ ; → ; ↘ ; ↔ ; ⇒ ; ↷) pour désigner un rapport, une suite ou un résultat et quatre autres signes : +, §, /, // pour exprimer l'addition, le paragraphe, la séparation de termes, séquences ou phrases et enfin la répétition.

Le présent corpus est pauvre en matière de symboles. Cette technique a été marginalisée par la quasi-totalité des étudiants. Nous concluons à une pauvreté du répertoire des signes des apprenants et une absence de maîtrise de la technique de la PDN.

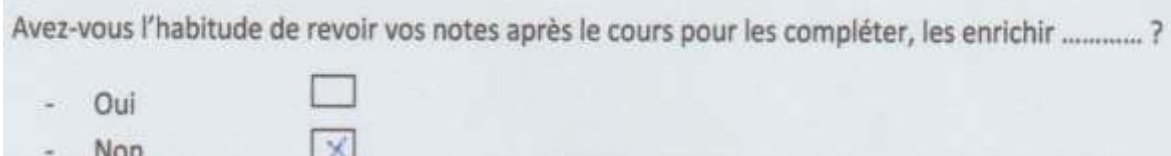
5.3 Utilisation de schémas, tableaux, dessins et cartes heuristiques

Nous avons constaté une totale absence d'emploi de tableaux, dessins et cartes heuristiques. Quant aux schémas, leur utilisation est très réduite. Cinq (05) étudiants sur un total de trente-neuf (39) noteurs ont inséré de minimes schémas dessinés avec des flèches, soit 12.82% des

PDN. Ainsi, la conception de la PDN se limite à la linéarité réduisant ainsi l'exploitation efficace de l'espace et des données.

5.4. L'après PDN

Nos résultats de l'analyse de l'aspect technique de la prise de notes dénotent une déficience avérée. Conformément aux travaux d'Aubrée (2007), nous nous interrogeons à présent sur leur compétence par rapport au dernier moment de la PDN, celui de l'exploitation, reformulation et enrichissement des notes prises à la hâte. A cet effet, une question a été adressée aux concernés sous la forme suivante:



L'analyse des réponses révèle que les apprenants se limitent au moment présent de la PDN sans une exploitation fine et approfondie de ces bribes d'informations prises hâtivement. Nous rejoignons donc Hoffbeck et Walter (1987 : 2) pour lesquels « les notes ne sont jamais une fin en soi. Elles constituent une structure intermédiaire entre un produit (texte (...), livre, (...) conférence...) et une production ». Nos résultats nous permettent d'avancer que les notes ne sont que des béquilles en papier, incapables de constituer des appuis solides pour un apprentissage efficace, c'est-à-dire réutilisable à long terme.

Discussion et conclusion

L'analyse des procédés mobilisés par les étudiants lors de la pratique de la PDN était l'objectif de notre travail auquel nous associons une évaluation du degré de

mobilisation du savoir-faire acquis précédemment en L1.

Les principaux résultats obtenus, en particulier par rapport à l'emploi des procédés de condensation nous permettent de conclure que dans le cadre du contexte expérimental présenté, les étudiants abrègent environ 1.38% des mots qu'ils transcrivent. Ce pourcentage inquiéterait tout enseignant quant à la poursuite des études universitaires des étudiants en raison du fait que « pouvoir condenser ce qui est écrit est constitutif de la performance d'un noteur. Plus un noteur utiliserait de procédés abrégatifs, plus il montrerait qu'il note avec une certaine aisance » (Barbier, Faraco, Piolat et Branca, 2004: 149) ce qui lui permet d'appréhender le contenu des cours et réussir ses études.

Le recours au procédé abrégatif est rare et la variation, à savoir la différence des

mots abrégés, est également rare. En effet, la majorité des participants ont abrégé les mêmes mots et de la même façon. Les noteurs n'ont pas utilisé la procédure d'abréviation par charpente de consonnes ou même troncature de fin de mots ou une autre procédure d'abréviation ; ils inséraient simplement des abréviations célèbres et communes, comme : *TX* ou *TXT* pour texte, *tjrs* pour toujours. Les résultats obtenus nous permettent d'avancer que le cours magistral serait semblable à une dictée et que les étudiants seraient inconscients de la nécessité des abréviations pour accroître la vitesse d'écriture et leur capacité mémorielle. Cette hypothèse est en contradiction avec le fait que ces étudiants ont bénéficié, l'an passé, d'un enseignement portant sur la PDN et ses objectifs, notamment l'accélération de l'activité d'écriture par le recours aux abréviations. Cependant, nous pouvons avancer que cet apprentissage a été insuffisant à développer une palette élaborée de mécanismes ritualisés. Ces automatismes en didactique de la PDN sont d'une importance avérée puisque leur insuffisance affecte « la capacité des étudiants non natifs à saisir l'information. Les étudiants se focalisent alors généralement sur la microstructure du discours source et manifestent de plus grandes difficultés sur le plan conceptuel » (Barbier, Faraco, Piolat et Branca, 2004: 145).

Les étudiants observés n'ont pas mobilisé le procédé abrégatif, soit parce qu'ils ne le maîtrisent pas, soit parce qu'ils l'ont oublié faute de pratique régulière. Cela indique, dans les deux cas, que l'activation du savoir antérieur (les informations acquises l'année précédente lors du cours de prise de notes) a échoué, puisqu'il n'a pas été mis en œuvre en situation-problème.

Ainsi, malgré la focalisation des travaux dirigés de l'an passé sur les abréviations, la technique reste insuffisamment employée et maîtrisée.

Quant aux symboles, nos résultats interpellent le didacticien. La rareté de leur emploi par les étudiants pourrait s'expliquer par l'absence d'applications lors du cours de l'an passé. Cet enseignement s'était limité à la définition des « symboles » et la présentation de quelques exemples. On pourrait avancer que l'enseignement de la PDN a pâti du volume horaire réduit réservé à sa prise en charge peu valorisée.

Comparativement à la manière dont le procédé abrégatif a été enseigné à notre public, le recours des étudiants aux symboles a été plus important que celui des abréviations. Ils avaient en cours la définition des abréviations, quelques procédures abrégatives (brièvement et théoriquement), une liste d'exemples et quelques séances d'exercices. En revanche, ils n'avaient que la définition des symboles et une liste restreinte d'exemples sans interprétations ; ce qui confirme l'utilisation aléatoire de ces derniers, tels que la barre oblique « / ». Ce résultat nous permet aussi de noter que la dominance des pictogrammes, en l'occurrence ici les flèches, indique un intérêt plus grand pour la structuration du discours par la représentation des relations sémantiques entre les idées et les paragraphes, que le volet lexical basé sur les abréviations et différentes troncatures. En définitive tous nos résultats susmentionnés présentant des pratiques négligées de la PDN, nous permettent de conclure à une prise en charge didactique inopérante et infructueuse de la prise de notes.

Une telle stratégie de travail, que nous avons analysée dans son volet technique, nécessiterait un enseignement plus élaboré, détaillant tous les aspects de cet acte plurifactoriel puisqu'il associe la compréhension, la production et la gestion du temps. Sur le plan exclusivement technique abordé dans cet article, la démarche d'enseignement gagnerait à expliciter aux étudiants, les différents procédés de condensation lexicale identifiés par les auteurs spécialistes du domaine de l'étude de la PDN, en l'occurrence Françoise Boch, Annie Piolat et Sonia Branca-Rosoff. Parmi ces procédés, nous citons à titre d'exemples la contraction du suffixe, les sigles, la suppression de lettres isolées, la suppression d'unités syllabiques centrales avec préservation du début et de la fin, ...etc. auxquels il faut associer l'emploi d'icônes en tant que procédés de substitution par le recours à des idéogrammes mathématiques ou de signes de ponctuation ou encore d'emploi de rébus. Cette démarche d'enseignement n'a pas été mobilisée et mériterait un intérêt didactique manifeste qui se justifie par le rôle éminemment important qu'occupe la PDN en tant qu'activité transversale en contexte universitaire.

Certes, après un désintérêt de longue date, le socle commun pour les langues a explicitement établi l'importance de l'enseignement de la prise de notes à l'université algérienne ; toutefois, sa pratique aléatoire, et les échos recueillis du terrain interpellent le didacticien pour réfléchir à une prise en charge plus efficiente aussi bien au niveau de la technique que des représentations de son utilité. En final, il nous paraît utile d'ajouter

que les difficultés des étudiants face à la PDN lors d'un cours magistral n'est pas une caractéristique endémique puisque ce discours didactique universitaire pose « des problèmes de réception et de prise de notes (...) même pour les étudiants français » (Pochard, Bouchard et Parpette, 2005 : 191).

Nos résultats nous permettent de montrer que la PDN se cantonne toujours à une technique mnémotechnique davantage qu'un processus de traitement et de reconstruction d'un contenu linguistique et sémantique exigeant puisque la PDN comme l'atteste Sebane (2008 : 143) nécessite « l'activation simultanée de plusieurs processus inhérents à la compréhension, à la production et à la réécriture », dans le dessein d'associer les connaissances antérieures à celles nouvellement acquises.

Sur le plan de l'agir enseignant, nous pouvons noter que la PDN était davantage proche d'une dictée que d'un cours avec PDN où le réinvestissement de l'apprenant est davantage plus grand. Ainsi, il est nécessaire de mentionner que la PDN n'est pas qu'une technique, elle est une activité didactique nécessitant au sens de Bru (2006) la mise en place d'une conjoncture comportant des paramètres cognitifs, matériels et temporels spécifiques. De ce fait, l'agir de l'étudiant est à mettre en écho avec l'agir enseignant .

Annexe 02

(La N10 : copie de l'étudiant ayant abrégé 20 mots sur un total de 165 mots notés)

La synthèse de documents : N10

- un type de résumé \Rightarrow objectif.
- " compte rendu \Rightarrow subjectif.
- \Rightarrow technique sélective \Rightarrow type de résumé
- la différence entre S.d et R ordinaire.
- S.d \Rightarrow plusieurs documents.
- R \Rightarrow un seul document de manière ordi.
- S.d \Rightarrow une interférence de chacun TIT.
- la stratégie de S.d.
- la préparation à lire, le type de TIT, la nature de ce doc
- présente l'auteur ou les auteurs, identifie les références, la date d'édition, la date d'écriture.
- la plan de TIT \Rightarrow les idées directrices, identifie leurs idées principales de chaque document \Rightarrow un essai de regrouper les idées communes.
- la rédaction : trois parties (introduction, développ, et conclusion)
 - introduction : les auteurs, les sources.
 - le développ : présente les idées, reformule le vocab de l'auteur (garde le fond et modifie la forme) - mettre le contenu ensemble (les idées en même temps)
 - conclusion : utilise des informations retenus qui semble la importante de deux documents.
- on a les autres des exemples de TIT.
- mots qui personnel implicite dans la conclusion.

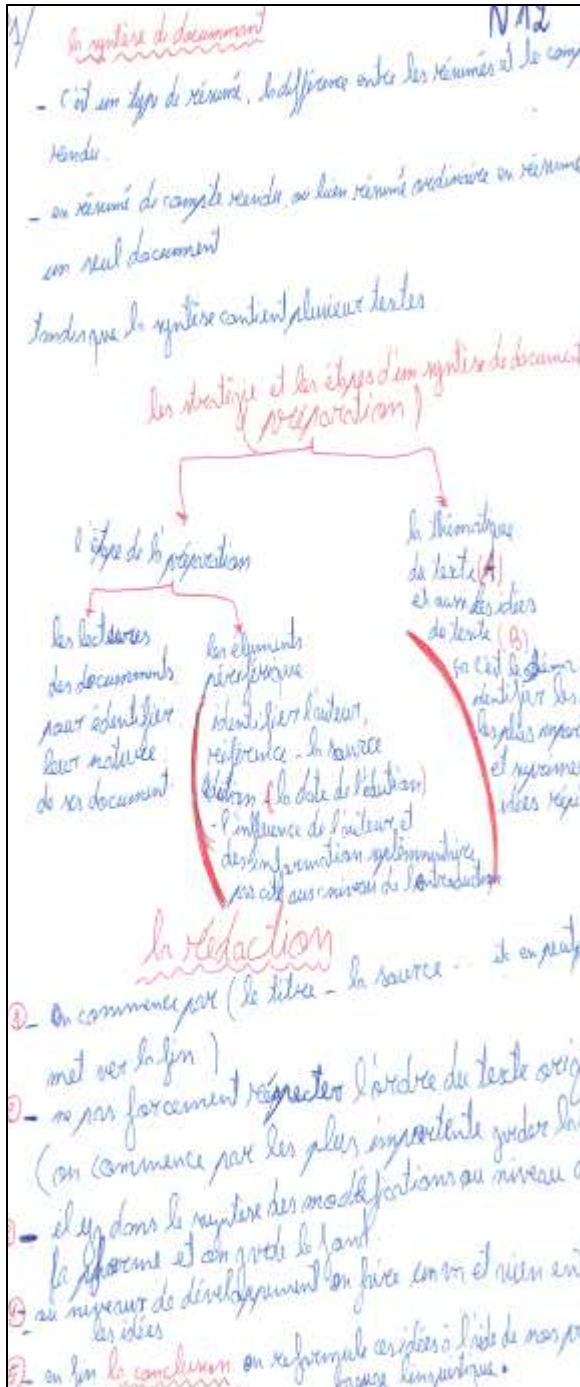
Annexe 03

(Exemples de copies contenant des schémas minimes) Exemple 1

la synthèse de document est un résumé de 2 ou plus de textes en fonction des idées, il doit être objectif, on fait la comparaison.

- dans la synthèse de document, les document doit présenter tout le texte bien, mais les idées doivent être différentes.
- identifier les éléments périphériques (nom de l'auteur, la source, le titre et il existe la date d'édition).
- les lectures - dégager les idées principales de chaque document
- la comparaison des documents \rightarrow idée comme par personnel de la même manière. à connaître par les idées les plus fortes.
- dans la rédaction : les éléments périphérique
- le développ
 - \rightarrow on écrit les vocabulaire.
 - \rightarrow le nos et sens des idées
 - \rightarrow types objectif.
- la conclusion
 - \rightarrow formule de travail
 - \rightarrow rappel de lire.

Exemple 2 :



Annexe 4 :

Tableau n° 1 : Correspondance mots notés / mots abrégés.

Les notes (N)	Nombre de mots notés	Nombre de mots abrégés	Pourcentage
01	142	06	4.22
02	189	00	00
03	138	05	3.62
04	217	00	00
05	81	00	00
06	84	09	10.71
07	72	00	00
08	117	00	00
09	168	03	1.78
10	165	20	12.12
11	73	09	12.32
12	206	00	00
13	88	04	4.54
14	121	00	00
15	202	00	00
16	170	01	0.58
17	179	00	00
18	203	04	1.97
19	147	00	00
20	131	00	00
21	122	00	00
22	202	04	1.99
23	204	02	0.98
24	160	01	0.62
25	114	00	00
26	159	00	00
27	129	00	00
28	87	00	00
29	181	05	2.76
30	128	01	0.78
31	261	00	00
32	148	00	00
33	177	01	0.56
34	264	04	1.51
35	139	00	00
36	163	00	00
37	123	01	0.81
38	95	00	00
39	242	00	00

Annexe 5 :

Tableau 2 : L'emploi des symboles en PDN

Les noteurs ayant utilisé des symboles (N)	Nombre de symboles utilisés
01	02
02	02
03	04
06	09
09	09
10	09
11	03
13	17
18	02
21	03
23	01
24	01
30	11
34	02
37	02
38	08

Annexe 6 :

Tableau 3 : Catégorisation des variétés de symboles mobilisés et fréquence d'emploi.

Les noteurs ayant utilisé des symboles (N)	Les symboles utilisés	La fréquence de l'utilisation des symboles (nombre de fois)
01	//	02
02	↓	02
03	→ =>	01 03
06	→ ↳ => //	03 03 01 02
09	→ ↓	06 03
10	=> //	08 01
11	↓ §	02 01
13	/ → //	14 02 01
18	=>	02
21	/	03
23	↔	01
24	=>	01
30	// ↳	03 08
34	=> ↘	01 01
37	→	02
38	=> → +	04 02 02